SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RENCONTRE DU 27 SEPTEMBRE 2022 À COMPTER DE 19 H
AU SALON DU PERSONNEL DE L'ÉCOLE DE LA RIVE

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Mme Annik Boulet
Mme Caroline Cartright
Mme Marie-Eve Demers
M. Abdoulaye Diarra
Mme Emmanuelle Dagenais
Mme Ariane Duguay
Mme Valérie Lallier
Mme Myriam Lefebvre
Mme Geneviève Nolet
Mme Véronique Poirier
Mme Jessica Roy
Mme Mélody Sirois Boulé
Mme Anik Vallée

Absence :

Mme Jessica Gauthier Picard

1. Ouverture de l'assemblée

   Mme Emmanuelle Dagenais, directrice, ouvre l'assemblée à 19 h.

2. Mot de bienvenue et présences

   Les membres se présentent.

3. Vérification de la procédure de convocation et de quorum

   Mme Dagenais rappelle que tous les ordres du jour et les procès-verbaux sont déposés sur le site Internet de l'école.

   Pour ajouter un sujet à l'ordre du jour, les membres doivent faire parvenir le sujet, par courriel, au secrétariat, quatre jours avant la rencontre, afin que la direction puisse trouver l'information avant la rencontre.

Elle précise que les rencontres doivent avoir lieu en présentiel puisque le décret en lien avec les mesures sanitaires est levé.

Mme Dagenais rappelle également l'importance d'informer le secrétariat lors d'une absence à une rencontre afin de s'assurer de respecter le quorum, d'autant plus que les rencontres sont en présentiel.

4. Nomination d'une secrétaire

CE-2223-09-001 Mme Marie-Eve Demers propose la candidature de Mme Geneviève Nolet au poste de secrétaire.

Mme Geneviève Nolet est élue sans opposition.

5. Questions du public

Aucun public.

6. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Emmanuelle Dagenais présente l'ordre du jour.

CE-2223-09-002 Il est proposé par Mme Mélody Sirois Boulé d'adopter l'ordre du jour tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par Mme Ariane Duguay.

Proposition adoptée à l'unanimité.

7. Procédure d'élection

Mme Emmanuelle Dagenais explique brièvement les rôles.

7.1. Élection à la présidence

CE-2223-09-003 Mme Valérie Lallier propose la candidature de Mme Marie-Eve Demers au poste de présidente du conseil d'établissement.

Mme Marie-Eve Demers est élue sans opposition.

7.2. Élection à la vice-présidence

CE-2223-09-004 Mme Valérie Lallier propose sa candidature au poste de vice-présidente du conseil d'établissement.

Mme Valérie Lallier est élue sans opposition.

Mme Marie-Eve Demers, présidente, anime la rencontre.

8. Lecture et adoption du procès-verbal du 24 mai 2022 et suivi (documentation jointe)

CE-2223-09-005 Il est proposé par Mme Caroline Cartright d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 24 mai 2022 tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par Mme Ariane Duguay.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Suivis :
Mme Emmanuelle Dagenais, directrice, rappelle les modifications qui ont été apportées au code de vie pour l'année scolaire 2022-2023.

Les parents demandent un ajout pour l'an prochain : les leggings doivent être portés avec une tunique. Il y aura de la sensibilisation cette année puisqu'il est trop tard pour modifier le code de vie.

9. Élaboration du calendrier des rencontres

Les rencontres auront lieu les mardis, à 19 h 15, au salon du personnel de l'école de la Rive, aux dates suivantes :

27 septembre 2022	21 mars 2023
25 octobre 2022	25 avril 2023
22 novembre 2022	23 mai 2023
24 janvier 2023	13 juin 2023

10. Règles de régie interne 2022-2023 (documentation jointe)

Les membres ont pris connaissance du document.

Mme Emmanuelle Dagenais souligne les principaux points des règles de régie interne.

- La convocation sera remise par courriel aux membres quatre jours avant la rencontre (jeudi précédent). Si un membre est absent, il doit informer le secrétariat afin de prévenir le substitut.
- Nous rappelons l'importance de prendre connaissance des documents envoyés par courriel avant la rencontre pour s'assurer du bon déroulement de la rencontre.

CE-2223-09-006 Il est proposé par Mme Marie-Eve Demers d'approuver les règles de régie interne.

Proposition secondée par Mme Valérie Lallier.

Proposition approuvée à l'unanimité.

11. Rapport annuel

Le sujet est reporté. Le document sera envoyé par courriel aux membres pour approbation.

Mme Dagenais informe les membres que ce document est obligatoire pour tous les établissements. Une fois approuvé par le conseil d'établissement, il est déposé sur le site Internet de l'école et du Centre de services scolaires.

12. Activités et sorties éducatives, culturelles, sportives 2022-2023

Mme Dagenais présente les activités proposées par les enseignants :

29 septembre : Tournoi de soccer inter-écoles sous la supervision de M. Dominique Gauthier.
23 novembre : Pièce de théâtre à l'Ile St-Bernard pour les élèves du 1er cycle. Frais assumés par l'annexe 48 (14$ par élève). Aucuns frais pour les parents.
2 novembre Sortie à l'Ile St-Bernard sous le thème « détectives de la nature » pour les élèves du préscolaire. Frais assumés par l'annexe 48 (22,50$ par élève). Aucuns frais pour les parents.

En tout temps, les enseignants sont autorisés à faire une sortie avec les élèves (course, marche, pique-nique, etc.) dans un rayon de 1 km. Les parents seront informés de ces sorties.

Club de course : Les enseignantes de 3e année et de 4e année organisent un club de course sur la période du dîner pour les élèves de 3e année à la 6e année (environ 30 élèves). Aucuns frais.

14 au 16 juin : Classe-verte pour les élèves de 6e année à la base de plein-air de Tremblant. Environ 75 élèves pour les 3 groupes de 6e année et le groupe muliâge. Le coût est de 240 $ par élèves, avec plusieurs options de financement possibles. L'école peut contribuer financièrement pour les familles dans le besoin. Les frais pour le transport d'environ 5 000 $ seront assumés par l'école.

D'autres activités et sorties seront présentées aux membres du conseil d'établissement lors des prochaines rencontres. Nous rappelons qu'un montant d'environ 28 $ par élève est prévu à l'annexe 48 pour ces activités.

CE-2223-09-007 Il est proposé par Mme Marie-Eve Demers d'approuver les activités et sorties proposées.

Proposition secondée par Mme Jessica Roy.

Proposition approuvée à l'unanimité.

12.1. Dénonciation d'intérêts

Les membres complètent le formulaire.

13. Modifications règlementaires concernant les services de garde en milieu scolaire

Mme Dagenais présente le message du Centre de services scolaire envoyé à tous les parents.

13.1. Grille de tarification 2022-2023

Mme Annik Boulet présente les coûts pour les frais de service de garde.

8,95 $ par jour pour les élèves réguliers

Pour les élèves sporadiques :
5$ période du matin
2$ période du midi
7$ période du soir

15,30$ frais pour les journées pédagogiques (frais supplémentaires pour les activités)

1$ minute de retard
6,75$ repas

CE-2223-09-008 Il est proposé par M. Diarra d'approuver la grille de tarification du service de garde pour l'année scolaire 2022-2023.

Proposition secondée par Mme Mélody Sirois Boulé.

Proposition approuvée à l'unanimité.

13.2. Volet financier du service de garde 2022-2023

Mme Boulet présente le volet financier.

CE-2223-09-009 Il est proposé par M. Diarra d'approuver le volet financier du service de garde pour l'année scolaire 2022-2023.

Proposition secondée par Mme Mélody Sirois Boulé.

Proposition approuvée à l'unanimité.

13.3. Volet financier de la surveillance du midi 2022-2023

Mme Annik Boulet présente les coûts pour les frais de surveillance du midi.

2 $ par jour pour les élèves réguliers
2,50$ pour les élèves sporadiques

Les frais sont facturés selon la présence prévue (inscription) et non selon la présence réelle.

CE-2223-09-010 Il est proposé par Mme Marie-Eve Demers d'approuver le volet financier de la surveillance du midi pour l'année scolaire 2022-2023.

Proposition secondée par Mme Anik Vallée.

Proposition approuvée à l'unanimité.

14. Liste de prix pour les cahiers d'exercices 2022-2023

Mme Dagenais explique que nous avons eu la surprise en début d'année de constater que plusieurs cahiers d'activités ont augmenté depuis le mois d'avril dernier, moment où nous avons communiqué avec les compagnies pour des soumissions. Nous avons également eu l'ouverture de groupes multiâge qui n'étaient pas prévue à ce moment.

Une légère augmentation des frais chargés aux parents est proposée :

1re année	2 $
2e année	1,60 $
3e année	0,50 $
4e année	0,50 $
5e année	0,35 $
6e année	0,25 $

Pour les élèves du groupe 609, le cahier « Lecture à l'épreuve » sera remplacé par Texto au coût de 11,95 $.

Mme Dagenais rappelle qu'une aide financière est disponible pour les familles dans le besoin.

Les membres proposent également que, pour l'an prochain, une marge de manœuvre d'environ 2 $ soit approuvée dès l'approbation des listes, avec la mention « prix sujet à changement ».

CE-2223-09-011 Il est proposé par Mme Jessica Roy d'approuver les coûts des frais chargés aux parents pour le matériel didactique pour l'année scolaire 2022-2023.

Proposition secondée par Mme Myriam Lefebvre.

Proposition approuvée à l'unanimité.

15. Projet éducatif

Mme Dagenais informe les membres de l'actualisation du projet éducatif.

Le 3 octobre prochain, trois sondages simplifiés seront diffusés par le Centre de services scolaire. Ces formulaires sont destinés au personnel, aux élèves de 3e année à la 6e année, et aux parents. Une firme analysera les résultats et fera un compte rendu aux écoles.

16. Activités parascolaires

Mme Véronique Poirier, directrice adjointe, questionne les membres quant à l'intérêt pour les activités parascolaires en fin de journée, tout en tenant compte des contraintes des locaux.

Les cours de Gardiens avertis et Prêt à rester seul, sont des valeurs sûres.

Les parents signifient l'intérêt quant aux cours de danse, karaté, échecs, etc. Un volet plus artistique pourrait également être intéressant, soit la peinture, le dessin, etc.

Mme Véronique regardera les options offertes et présentera les activités possibles lors de la prochaine rencontre.

17. Autres sujets :

17.1. Correspondance de la présidente

Aucune correspondance reçue.

17.2. Informations de la représentante du comité de parents

Aucune rencontre à ce jour.

17.3. Mot de la directrice

Mme Dagenais annonce que l'année a bien débuté. Présentement, les directions analysent les portraits de classe. Elle rappelle que la présence est obligatoire le 30 septembre, jour de la déclaration officielle de la clientèle au Ministère. Pour souligner la journée de la culture, une petite fête est prévue de type *Color run* le 30 septembre. Une pomme sera également offerte à tous les élèves. Une journée festive sous notre thème de l'année « à chacun sa couleur ».

17.4. Mot du service de garde

Mme Annik Boulet, technicienne au service de garde, mentionne que lors de la prochaine journée pédagogique, le 3 octobre, les élèves visiteront le Musée ferroviaire. Puisque l'école de la Rive est un pôle pour les élections, il est plus sécuritaire de ne pas rester à l'école. Les frais seront assumés par l'annexe 48 pour les 84 élèves inscrits.

Environ 160 élèves sont inscrits au service de garde en date du 30 septembre.

17.5. Mot des enseignants

Une bonne année scolaire à tous!
Ça bouge à l'école, les élèves sont heureux.

L'école de la Rive a reçu une bourse de 4 000 $ pour l'achat d'I-Pad pour une classe techno pour les élèves de 6e année.

Nous retenons un point positif de la Covid, l'évolution de la technologie.

18. Bilan de la rencontre

Une belle rencontre agréable.

Merci à tous de votre présence!
C'est agréable de se voir en présentiel.

19. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 25 octobre 2022, à 19 h 15, au salon du personnel de l'école de la Rive.

20. Levée de l'assemblée

CE-2223-09-012 Il est proposé par Mme Anik Vallée de lever l'assemblée à 20 h 37.

Proposition secondée par Mme Annik Boulet.

Proposition adoptée à l'unanimité.

Signature de la présidente	Signature de la directrice

/gen
2022 10 21
Procès-verbal du 2022 09 27.doc